



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

Une vigilance absolue s'impose des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...

Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus ...

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...

Pas de vigilance particulière.

Vent violent	Neige-verglas
Pluie-inondation	Inondation
Orages	Vagues-submersion
Canicule	Avalanches

Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du **Ministère du Développement durable**



VIGICRUES



2 départements en Rouge.
7 départements en Orange.

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Copyright Météo-France

Diffusion : le mercredi 01 juin 2016 à 10h00
Validité : jusqu'au jeudi 02 juin 2016 à 06h00
Actualise la carte du mercredi 01 juin 2016 à 08h00

Consultez le **bulletin national**

Crue exceptionnelle sur le Loing. Crues importantes, voire exceptionnelles en région Centre.

Cliquez sur la carte pour lire les **bulletins régionaux**

Conseils des pouvoirs publics :

Crues/Rouge - Dans la mesure du possible, évitez tout déplacement. - S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place. - Ne vous engagez en aucun cas sur une voie immergée. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau. - Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche : - Dans les zones inondables, prenez s'il est encore temps, toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations.

Suite aux intempéries, la Marsange étant sortie de son lit, notre station d'épuration a été inondée.

De ce fait, celle-ci est à l'arrêt. Pour pallier à la montée des eaux la Lyonnaise va mettre en place une pompe pour désengorger le réseau.

Toutefois, il est fortement recommandé de diminuer la consommation à usage domestique (douches, W-C, lave-vaisselle, lave-linge...)

Recommandations pour les habitants résidant dans la zone concernée par les inondations :

- Sortir ou mettre en sécurité les appareils ou produits pouvant représenter un danger, à savoir : appareils électriques, appareils de chauffage, voitures, mobilier, produits toxiques, arrimer les cuves à fuel, etc...

- Ne pas toucher aux installations électriques ;

- En cas de début de crue, réfugiez-vous dans les étages de votre habitation avec des vivres, de l'eau et des vêtements chauds ;

- En cas de début de crue, coupez le gaz, le chauffage et l'électricité ;

- Fermez les poubelles ;
- Mettre les produits toxiques en hauteur ;
- Ne pas toucher les animaux fuyants l'inondation, en particulier les rongeurs ;
- Ne pas utiliser sa voiture ;
- Ne jamais retourner chercher quelque chose dans un lieu inondé ;
- Ne pas sortir de l'habitation ;
- Ne pas franchir un pont menacé par la Marsange ;
- Ecouter la radio, en particulier la radio locale, pour prendre connaissance des consignes des autorités et de l'évolution de la situation.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de la préfecture et de Météo France.

Numéros utiles

Pompiers	18
Samu	15